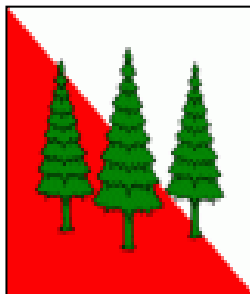


# *Conseil Communal d'Epesses*

## *Procès-verbal de la séance extraordinaire*



*du 30 juillet 2007*



**Conseil Communal**

**Epesses, le lundi 30 juillet 2007**

Les membres du Conseil Communal d'Epesses ont été convoqués en assemblée extraordinaire le lundi 30 juillet 2007 à 20H00 à la salle du Conseil d'Epesses avec, pour ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2007
3. Préavis municipal No 3/07 relatif à une demande de crédit extrabudgétaire pour « Le Syndicat des Hauts d'Epesses, rive droite du Rio de l'Enfer, glissement sur la parcelle No 1475 »
4. Communications de la Municipalité
5. Communications du Bureau
6. Divers



## **Appel des membres**

Le Président ouvre cette séance ordinaire du Conseil communal d'Epesses en souhaitant la bienvenue à la Municipalité ainsi qu'à l'assemblée. Il annonce que Florence Gross remplacera Eliane Delley Leuenberger en tant que secrétaire lors de cette séance.

La secrétaire ad intérim procède à l'appel : 27 membres sont présents, deux membres sont absents et un membre est excusé

Le président prie l'assemblée de se lever et de respecter une minute de silence pour Monsieur Gérald Vannaz, ancien conseiller communal, récemment décédé. .

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Président supprime le point 2, la secrétaire n'ayant pas encore terminé la rédaction du PV. Il relit alors l'ordre du jour modifié qui est adopté ensuite par l'assemblée.

## **2. Préavis municipal No 3/07 relatif à une demande de crédit extrabudgétaire pour « Le Syndicat des Hauts d'Epesses, rive droite du Rio de l'Enfer, glissement sur la parcelle No 1475 »**

La parole est donnée au rapporteur de la commission, Frédéric Hegg, commission également composée de Jean-Daniel Berthet, Pascal Fonjallaz, Angelo de Simone. Ils se sont réunis le 17 juillet sur les lieux du glissement de terrain, en présence de Monsieur Oberli, municipal afin de constater l'état de fait. La commission est d'avis qu'il est impératif de faire ces travaux de consolidation.

La commission recommande donc au conseil d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 42'945.-, somme à prélever sur les liquidités communales ou à emprunter aux meilleures conditions du moment pour la réalisation du projet d'assainissement de la rive droite du Rio de l'Enfer.

Le Président ouvre la discussion. Monsieur Ogier rappelle que le conseil communal a déjà octroyé un crédit à la Municipalité lors de la séance du 2 juillet, pour des travaux au cimetière. Selon lui, vu la prévision du déficit en 2007, il serait préférable de n'effectuer que les travaux urgents et de remettre à plus tard les travaux du cimetière. Monsieur Porchet, Municipal, apporte quelques éléments d'informations : si les travaux au cimetière sont reportés, ceux-ci coûteront plus cher car il faudra réinstaller le chantier qui est actuellement sur place. Monsieur Gaillard ajoute que des subventions sont prévues seulement si les travaux sont faits rapidement au Rio de l'Enfer. Monsieur Oberli rappelle alors que si les travaux au cimetière ne sont pas faits dans le cadre du Syndicat, il faudra alors faire une mise à l'enquête avec toutes les conséquences que cela implique. Mme le Syndic tient à rassurer l'assemblée sur les finances de la Commune en l'informant qu'elle va recevoir de l'argent de l'Etat, venant de la péréquation. Monsieur Martial Duboux demande s'il est prévu d'autres crédits extrabudgétaires durant l'année 2007. Monsieur Oberli répond par la négative.

Le rapporteur relit les conclusions du rapport. Le préavis est soumis au vote et est accepté à l'unanimité.

## **3. Communications de la Municipalité**

La Municipalité n'a pas de communication à faire.

## **4. Communications du bureau**

Le Président rappelle que les personnes volontaires pour ramer lors de la fête de sauvetage à Cully, le samedi 18 juillet sont priées de s'annoncer vers lui.



## **5. Divers**

Monsieur Blaise Duboux prend la parole pour parler de Lavaux en fête, fête programmée pour l'entrée de Lavaux dans le patrimoine de l'Unesco. Cette fête se déroulera les 21 et 22 septembre, ce qui n'est pas sans poser de problèmes aux vigneron qui seront en pleines vendanges. Le 21 septembre est une journée réservée à la presse, plus de 200 journalistes sont attendus. Le 22 septembre est une journée ouverte à tous. Plusieurs thèmes sont prévus sur divers sites. A Epesses seront centrés des stands sur la géologie et l'explication des terroirs. Pour des raisons pratiques, ceci se déroulera à la grande salle. 3 thèmes seront abordés ici : la découverte des sols avec monsieur Detomasi, une dégustation, et une explication du Réseau Interactif Viticole. Un marché du terroir aura lieu dans le préau. Monsieur Blaise Duboux annonce que toute personne ayant envie d'aider à la préparation et lors de la manifestation est la bienvenue.

Madame le Syndic annonce la possibilité d'acheter le livre « Lavaux, vignoble en terrasse » des éditions Favre, pour le prix de 69.-

## **Contre-appel**

La secrétaire procède au contre appel.

Le Président Christian Chappuis souhaite à toutes et tous un bon été et clôt la séance.

La séance est levée à 20h35.

**Ainsi délibéré à Epesses, le 30 juillet 2007.**

**Pour le Conseil communal**

**Le Président**

**(signé)**

**Christian Chappuis**

**La Secrétaire ad intérim**

**(signé)**

**Florence Gross**